

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.01.2019

Révision: 14.01.2019

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit : EMFIMASTIC + SILICONE VITRE TRANSLUCIDE**
- **Code du produit: 7B002L**
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
- **1.2.1 Utilisations identifiées pertinentes**
- **Secteur d'utilisation**
 - SU3 Utilisations industrielles : utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
 - SU22 Utilisations professionnelles : domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
- **Catégorie du produit PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité**
- **Catégorie de processus PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition**
- **Catégorie de rejet dans l'environnement**
 - ERC5 Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article
- **Emploi de la substance / de la préparation : mastic**
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
 - EMFI S.A.S.
 - 3 RUE ETTORE BUGATTI
 - BP 40030
 - 67501 HAGUENAU CEDEX
 - FRANCE
 - Tél. : +33 (0)3 88 90 60 00
 - Fax : +33 (0)3 88 73 48 38
 - Mél. : emfi.sdsquestions@mmm.com
 - Internet : <http://www.emfi.com>
- **Service chargé des renseignements : laboratoire**
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence: ORFILA : 01 45 42 59 59**

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
Le produit n'est pas classé selon le règlement CLP.
- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant**
- **Pictogrammes de danger néant**
- **Mention d'avertissement néant**
- **Mentions de danger néant**
- **Conseils de prudence recommandés**
 - P102 Tenir hors de portée des enfants.
 - P501 Éliminer le récipient et son contenu conformément à la réglementation locale.
- **Indications complémentaires:**
 - Contient 4,5-dichloro-2-octyl-2H-isothiazole-3-one. Peut produire une réaction allergique.
 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
 - Contient des produits biocides: 4,5-dichloro-2-octyl-2H-isothiazole-3-one
- **2.3 Autres dangers**
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT: Non applicable.**

(suite page 2)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.01.2019

Révision: 14.01.2019

Nom du produit : EMFIMASTIC + SILICONE VITRE TRANSLUCIDE

(suite de la page 1)

· **vPvB**: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- **3.2 Caractérisation chimique: Mélanges**
- **Description** : Mastic à base de polysiloxane

· **Composants contribuant aux dangers:**

CAS: 17689-77-9 EINECS: 241-677-4 Reg.nr.: 01-2119881778-15	Ethyltriacétoxysilane ⚠ Skin Corr. 1B, H314; ⚠ Acute Tox. 4, H302	<2,5%
CAS: 4253-34-3 EINECS: 224-221-9 Reg.nr.: 01-2119962266-32	triacétate de méthylsilanetriyle ⚠ Skin Corr. 1C, H314; ⚠ Acute Tox. 4, H302	<2,5%

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- **4.1 Description des premiers secours**
- **après inhalation** : Veiller à l'apport d'air frais.
- **après contact avec la peau** :
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
- **après contact avec les yeux** :
Laver immédiatement avec une solution de lavage ad hoc ou à grande eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin au plus tôt.
- **après ingestion** : Consulter immédiatement un médecin.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.
Dioxyde de carbone
Mousse
Poudre d'extinction
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Peut être dégagé en cas d'incendie :
Monoxyde de carbone (CO)
Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres produits toxiques n'est pas à exclure.
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité** : Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Veiller à une aération suffisante.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.01.2019

Révision: 14.01.2019

Nom du produit : EMFIMASTIC + SILICONE VITRE TRANSLUCIDE

(suite de la page 2)

- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir par moyen mécanique.
Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
- **Préventions des incendies et des explosions:**
Dans l'espace réservé à la vapeur dans des systèmes clos, des traces de produits inflammables peuvent s'amasser. Pour cette raison, éloigner les sources d'incendie.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage :**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :** Stocker dans un endroit frais.
- **Indications concernant le stockage commun :** Non nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage :**
Stocker à sec.
Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :**
Sans autre indication, voir point 7.
- **8.1 Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**
- **DNEL**
CAS 4253-34-3 Triacétate de méthylsilanetriyle :
Inhalation à long terme / Effet Systémique / Travailleur : 25 mg/ m3
Inhalation à long terme / Effet Systémique / Consommateur : 6,3 mg/ m3
CAS 17689-77-9 Ethyltriacétoxysilane :
Inhalation à long terme / Effet Local / Travailleur : 32,5 mg/m3
Inhalation à long terme / Effet Local / Consommateur : 6,5 mg/m3
- **Indications complémentaires :**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **8.2 Contrôles de l'exposition**
- **Équipement de protection individuel :**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène :**
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
- **Protection respiratoire :**
Protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.
À titre provisoire:
Filtre A

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.01.2019

Révision: 14.01.2019

Nom du produit : EMFIMASTIC + SILICONE VITRE TRANSLUCIDE

(suite de la page 3)

- **Protection des mains :**
Gants en caoutchouc
Le choix de gants appropriés est non seulement dépendant du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité, et celle-ci diffère selon le fabricant. Puisque le produit représente une préparation contenant plusieurs substances, la résistance des gants ne peut pas être connue d'avance avec certitude et doit donc être vérifiée avant utilisation.
- **Protection des yeux :** Lunettes de protection.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales.

· Aspect:

Forme :	pâteux
Couleur :	incolore
Odeur :	acidulée

· Modification d'état

Point de fusion :	non déterminé
Point d'ébullition :	229 °C

· **Point d'éclair :** non applicable

· **Auto-inflammation :** Le produit ne s'enflamme pas spontanément à température ambiante.

· **Danger d'explosion :** Le produit n'est pas explosif.

· **Densité à 20 °C:** 1,01

· Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau : insoluble

· Viscosité :

dynamique à 20 °C: >100 000 mPa.s

· **9.2 Autres informations** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

· **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **10.2 Stabilité chimique**

· **Décomposition thermique / conditions à éviter :** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

· **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **10.6 Produits de décomposition dangereux:**

acide acétique

(en présence d'humidité)

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

· **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

· **Toxicité aiguë :**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.01.2019

Révision: 14.01.2019

Nom du produit : EMFIMASTIC + SILICONE VITRE TRANSLUCIDE

(suite de la page 4)

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :
17689-77-9 Ethyltriacétoxysilane

Oral	LD50	1.460 mg/kg (rat) (OECD Guideline 401 (Acute Oral Toxicity))
------	------	--

4253-34-3 triacétate de méthylsilanetriyle

Oral	LD50	1.550 mg/kg (Rat) (OECD Guideline 401 (Acute Oral Toxicity))
------	------	--

· Effet primaire d'irritation :
· de la peau : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· des yeux : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Sensibilisation :

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
· Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité
· Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Autres indications écologiques :
· Indications générales :

Catégorie de pollution des eaux: 1(D) (Classification propre) : peu polluant

Aucune évaluation écotoxicologique n'est à notre disposition à l'heure actuelle.

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

· 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
· PBT: Non applicable.

· vPvB: Non applicable.

· 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· 13.1 Méthodes de traitement des déchets
· Recommandation : Évacuer vers un centre d'incinération agréé, selon la législation en vigueur.

· Code déchet : 08 04 10

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.01.2019

Révision: 14.01.2019

Nom du produit : EMFIMASTIC + SILICONE VITRE TRANSLUCIDE

(suite de la page 5)

- **Emballages non nettoyés :**
- **Recommandation :**
Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de même manière que le produit.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- | | |
|--|-----------------|
| · 14.1 Numéro ONU | |
| · ADR, ADN, IMDG, IATA | néant |
| · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU | |
| · ADR, ADN, IMDG | néant |
| · IATA | Not regulated |
| · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | |
| · ADR, ADN, IMDG, IATA | |
| · Classe | néant |
| · 14.4 Groupe d'emballage | |
| · ADR, IMDG, IATA | néant |
| · 14.5 Dangers pour l'environnement: | Non applicable. |
| · 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Non applicable. |
| · 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC | Non applicable. |
| · "Règlement type" de l'ONU: | néant |

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **Directive 2012/18/UE**
- **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.
- **Prescriptions nationales :**
- **Décret français n° 2011-321** : classe A+
- **Règlement sur les biocides (UE/2012/528)**
Aucun des composants n'est compris.
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Cette fiche est notamment conforme aux règlements (CE) 1907/2006, 1272/2008 et à leurs amendements ; elle est rédigée selon l'annexe II du règlement (UE) 830/2015.

- **Phrases importantes**
H302 Nocif en cas d'ingestion.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.01.2019

Révision: 14.01.2019

Nom du produit : EMFIMASTIC + SILICONE VITRE TRANSLUCIDE

(suite de la page 6)

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

• **Service établissant la fiche technique** : Laboratoire

• **Contact** : cf. § 1

• **Révision** :

Un astérisque en marge d'un paragraphe signifie que celui-ci a été modifié par rapport à la version précédente.

• **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B

Skin Corr. 1C: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1C

FR